pelle pour se rendre au fond de la basilique, à l'autel dit de la

Pietà dont la chapelle avait été préparée en sacristie.

Assisté de sa noble cour et des cardinaux, le Pontife a revêtu la falda, insigne exclusivement réservé au Pape. C'est un ornement de soie blanche, à queue traîtante, excessivement ample, retombant sur les pieds, et qu'il faut soutenir à gauche et à droite pour permettre au Pape de marcher. Le Pape a ensuite pris les autres ornements pour la célébration de la messe, tous choisis parmi les riches dons offerts à Léon XIII pour son Jubilé sacerdotal. En outre de la tiare de Paris et de la mitre de l'empereur Guillaume, le Pape s'est servi de l'aiguière de la reine d'Angleterre, de la croix pectorale de l'Equateur, de la chasuble du patriciat romain, de la croix papale processionnelle des Carmes déchaussés, de l'agenouilloir de Naples, etc., etc. Toutes les nations étaient ainsi représentées en la personne du Souverain-Pontife. C'était bien le chef des âmes, le maître spirituel du monde.

Ainsi revêtu, le Pape est monté sur la Sedia gestatoria, et a été porté processionnellement sur ce trône mobile jusqu'à l'autel de la Confession, bénissant sur son passage l'assistance prosternée.

Le cortège s'est formé pour cette procession, dans l'ordre suivant : les prélats de la noble antichambre pontificale ; les chanoines, en rochet et mozette fourrée d'hermine ; le Crecifero, Mgr Faicioni, portant la croix papale ; les deux dignitaires ecclésiastiques choisis pour assister le Souverain-Pontife à l'autel pendant la célébration de la messe, Mgr Lenti, patriarche de Constantinople, et Mgr Sauminiatalli, auditeur de la chambre apostolique ; enfin les EEmes cardinaux, au nombre de quarante six, portant la cappa-magna rouge, et la pèlerine d'hermine.

La Sedia gestatoria était entourée des officiers de la garde-noble, de la garde suisse et de la garde palatine, en grande tenue, et suivie de Mgr le majordome, de Mgr le maître de chambre, du prince assistant au trône et de tous les autres personnages ecclésiasti-

ques et laïques de la Cour pontificale.

Léon XIII, assis sur la Sedia, dit M. de la Brière, est ému, pâle et comme affiissé... A peine l'aperçoit on, tout au bout de la longue avenue, qu'une clameur immense, inattendue, spontanée, universelle, s'élève d'un bout à l'autre de l'édifice: Vivat! vivat! Hurrah! Hurrah! Les acclamations de toutes les langues se confondent, dans un cri prolongé, persistant, colossal!

En vain les officiers de la Cour, camériers et autres, essaient de maîtriser cet élan, d'obtenir un silence que commanderait le lieu saint : les applaudissements tonnent sans trêve, les mouchoirs, les mains, les chapeaux sont en l'air ! Vivat ! vivat !! En vain les trompettes d'argent de la garde noble éclatent-elles avec ensemble, faisant retentir la cadence sonore et cadencée de la marche pontificale, selon la tradition des anciennes fêtes de Saint-Pierre. La fanfare, étouffée, disparaît, s'éteint, sons l'acclamation poussée par quarante mille poitrines ; Vivat ! vivat !